



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

N/REF: 540/92/CG/01/022/JC.M/2022

COMMUNIQUE AU PUBLIC

L'Office Burundais des Recettes porte à la connaissance des opérateurs économiques, des agences en douane et de tous les usagers des services du Commissariat des Douanes et Accises que tous les paiements à la douane peuvent se faire électroniquement avec les banques suivantes :

- Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) ;
- Finlease Bank (Finbank) ;
- Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB).

Les paiements concernent toutes les déclarations douanières, les autres encaissements ainsi que les décades (bordereaux de crédit).

Pour les autres banques, les préparatifs sont en cours pour faciliter également ces paiements les jours à venir.

Les receveurs des douanes ainsi que les autres services des douanes sont demandés d'en faire une large diffusion.

Fait à Bujumbura, le 05 / 01 /2022

LE COMMISSAIRE GENERAL

Jean Claude MANIRAKIZA

